

**MISE EN CANDIDATURE DES PRIX DE MÉRITE
DU CONSEIL MANITOBAIN DU VIEILLISSEMENT
DE 2009**

Je désire présenter la mise en candidature suivante au Prix de mérite de 2009.

**MISE EN CANDIDATURE DES PERSONNES DE TOUS ÂGES QUI ONT CONTRIBUÉ
DE FAÇON EXCEPTIONNELLE AU BIEN-ÊTRE DES PERSONNES ÂGÉES**

M. _____	M ^{me} _____	(veuillez cocher la case appropriée)	
Nom du candidat :			
_____		_____	
Prénom		Nom de famille	
Adresse:			
_____		_____	
rue		Case postale	
Ville ou Village _____		Code postal _____	
Téléphone : _____		Télécopieur : _____	Courriel : _____
 Nom de la personne qui présente le candidat :			
_____		_____	
Prénom		Nom de famille	
Adresse:			
_____		_____	
rue		Case postale	
Ville ou Village _____		Code postal _____	
Téléphone : _____		Télécopieur : _____	Courriel : _____

Ci-joint deux lettres d'appui des personnes suivantes : (Prière d'écrire en lettres moulées).

1. _____

2. _____

(Voir au verso les étapes du processus de mise en candidature)

ÉTAPES DU PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE

1. Veillez à ce que le candidat réside au Manitoba et que les efforts ou les activités pour lesquels il est mis en candidature ont bien eu lieu au Manitoba.
2. Veuillez remarquer que les mises en candidature sont assujetties à la règle suivante.

Les membres du Conseil manitobain du vieillissement ne peuvent pas être mis en candidature au cours de leur mandat ou pendant l'année qui suit.

3. Veuillez expliquer en détail les raisons pour lesquelles vous proposez la personne en question comme candidat au Prix de mérite de 2009.
4. Une page peut être ajoutée pour fournir une description des activités du candidat dont les activités bénévoles ont permis d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées du Manitoba.
5. Chaque mise en candidature doit être accompagnée de deux lettres d'appui.
6. Des renseignements supplémentaires ne dépassant pas six pages peuvent être fournis, par exemple des articles de journal, des dépliants ou des témoignages directement liés aux activités pour lesquelles le candidat a été proposé.
7. Veuillez envoyer des copies de la documentation d'appui car les originaux ne vous seront pas renvoyés. La taille préférable des copies est de 21,5 cm sur 28 cm (8,5 po sur 11 po).
8. Veuillez noter que la sélection des lauréats du Prix n'est fondée que sur les renseignements fournis dans ce formulaire de mise en candidature et sur la documentation d'appui. Il est donc important que la documentation requise pour la mise en candidature soit complète.
9. Veuillez à envoyer le formulaire de mise en candidature par la poste conformément à la date limite de mise en candidature, soit le **11 septembre 2009**.

Veillez envoyer le formulaire de mise en candidature à l'adresse suivante :

Conseil manitobain du vieillissement
155, rue Carlton, bureau 822
Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8
Téléphone : 204 945-6565
Numéro sans frais : 1 800 665-6565
Télécopieur : 204 948-2514